

PLUi HD

Plan Local

d'Urbanisme **intercommunal**

Habitat et Déplacements

CŒUR DE MAURIENNE ARVAN



INVENTAIRE DES CHALETS D'ALPAGE

Dans le cadre de l'élaboration de son plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la 3CMA réalise un inventaire des chalets d'alpage de son territoire.

DU 15 MAI AU 30 JUILLET 2024

Des visites auront lieu à l'extérieur des quelques 580 bâtis d'alpage que compte le territoire, qu'ils soient existants ou en ruines. Ces visites permettront d'en relever les caractéristiques actuelles et de préparer un document de présentation qui sera annexé au document d'urbanisme.

Emblème du patrimoine montagnard, l'architecture du chalet d'alpage contraste avec le caractère imposant de la montagne. Destiné à abriter l'homme et le bétail dans un habitat minimal, il représente notre héritage d'une société agropastorale.

La réglementation relative aux travaux sur les chalets d'alpage est ainsi mue par l'objectif de préservation et de mise en valeur de ce patrimoine naturel et culturel montagnard.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la
3CMA à l'adresse pluihd@3cma73.com

